



lundi 18 septembre 2023

N° 08 SEPTEMBRE 2023

Les « NAC »

(Les news de l'amicale cédéiste)

Après les activités de cet été, il est temps de penser aux organisations de l'hiver.

Tout d'abord, nous déployons toujours plus d'action et souhaitons par là même vous accompagner au mieux tout au long de l'année. Nous avons donc décidé de passer la cotisation à 20 euros, afin de permettre à ceux qui utilisent nos services de pouvoir en profiter dans les mêmes conditions que les années passées.

54^e championnat de France d'oiseaux exotiques

Salle polyvalente Rue Eugène Horney

27 octobre 2023 14h à 18h
28 octobre 2023 9h à 18h
29 octobre 2023 9h à 17h

CROISILLES 62128

TROPICALIA

Entrée 5 euros/gratuit moins de 12 ans accompagnés
Petite restauration samedi et dimanche (friterie)

Élever pour préserver la biodiversité

NATIONAL UOF 2023

L'essentiel...

Date limite d'inscription Ornithonet :
Lundi 13 Novembre – 23 h 55

Afin de nous permettre de faire les demandes d'Attestations de Provenance dans les délais auprès des différentes DDETSPP.

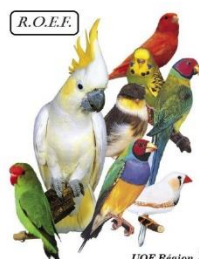
Il est obligatoire au minima de signaler sa participation

A son Président de Région ou à défaut à
Florence FOURDRAIN (flo.fourdrain@orange.fr)
avant le :

LUNDI 6 NOVEMBRE 2023

Indiquer Nom, Prénom, Adresse complète, Code Postal et Commune

Tout éleveur se signalant au-delà de cette date devra se débrouiller par lui-même pour obtenir ladite attestation qui sera obligatoire.



Calendrier de l'exposition

Enlogement (pour toutes les régions) :
Mardi 28 Novembre

Jugements :
Mercredi 29 Novembre
Judi 30 Novembre (matin)

Ouverture public :
Vendredi 1^{er} Décembre de 9 h à 18 h
Samedi 2 Décembre : 9 h à 18 h

Inauguration :
Vendredi 1^{er} Décembre à 17 h

Remise des prix :
Samedi 2 Décembre à 11 h

Délogement :
Dimanche 3 Décembre à 8 h 30

TARIFS :

Engagement /oiseau : **6 €**

Frais de dossier : **3 €**

Palmarès :

- Numérique gratuit envoyé sur
adresse mail valide

BOURSE :

Engagement : **2 €/oiseau**

Rajout sur prix éleveur : **+ 10 %**

Stand Eleveur : **100 €** le mètre linéaire, selon
place disponible.

Entrée de l'expo : **5 €**

Gratuit pour exposant et son conjoint

Pour tous renseignements :
François GERARDIN – 06 74 74 88 92 – francois.gerardin@wanadoo.fr
Philippe GUELLERIN – 06 81 14 30 64 – guellerin.philippe@orange.fr
Daniel HANS 07 89 08 52 97 – daniel.h@brevin.fr



Vous noterez que votre président est : point relais pour le convoi

Région Ouest
Départ: Nantes
Convoyeurs:
44 F. Péroux 0 670 311 134
56 P. Salmon 0 651 701 717
Points Relais
85 La Roche sur Yon G. Besson 0 687 135 645
79 Niort
86 Poitiers
28 Chartres J. Bezault 0 621 099 032



Sur proposition de François Gérardin, que nous remercions pour s'être particulièrement investi dans ce dossier, nous avons le plaisir de vous confirmer que le Championnat de France de l'UOF (COM France) se tiendra à RONCHAMP (Haute-Saône) – Espace de la filature – le premier Week-end de Décembre.



lundi 18 septembre 2023

Ensuite nous pouvons dire deux mots des bourses de LONGEVILLE et du BOURG SOUS LA ROCHE.

LONGEVILLE : un très grand succès puisque nous avons enregistré près de 500 entrées visiteurs. Cet événement sera reconduit l'année prochaine aux dates des 24 et 25 Août 2024. Nous souhaitons avoir toujours autant d'artisans exposants. Nous réfléchirons à l'intérêt de faire la manifestation sur 1jour et demi ou sur deux jours.

LE BOURG SOUS LA ROCHE : Malgré la concurrence des Herbiers, les entrées ont été plus nombreuses qu'en 2022. Cette bourse n'est pas très grande, mais elle est appréciée, et les ventes ont bien fonctionné d'une manière générale. Pour 2024 la date sera modifiée, car elle se trouverait 15 jours après LONGEVILLE : ce qui est trop court. Nous réfléchissons à : Début octobre 2024 en même temps que le vide grenier du Bourg sous la Roche ou bien Mi-novembre 2024. Ces dates auraient l'avantage d'attirer les éleveurs de becs droits et notamment les éleveurs de canaris

Nos futures actions

- Participation à la foire du poulain de CURZON le samedi 14 octobre prochain : les bulletins d'inscription vous parviendront en temps voulu et c'est CURZON qui fera la demande de provenance à la DDPP, pour ceux qui seront inscrits.
- Commande de bagues en octobre prochain pour une demande au CDE avant le 07 Novembre et une réception fin décembre 2023 Les bons de commande vous parviendront bientôt.
- Commande de la revue groupée en novembre. Après délibération du bureau nous fixerons le prix à payer pour l'abonnement et vous ferons suivre le bulletin d'abonnement.

Dernier point :

Vous avez noté que nous vous avons demandé de déclarer sur l'honneur si vous aviez à la bourse des oiseaux devant être inscrits i-fap. Nous insistons toujours pour que les oiseaux (même domestiques) soient bagués. En effet la législation s'est durcie et les contrôles sont de plus en plus nombreux. Nous vous demandons donc d'être très vigilants sur cette situation, et pour illustrer nos propos nous vous relatons les faits suivants.

La DDPP s'est déplacée il y a peu dans les animaleries, et notamment à Challans. Des omnicoles ressemblant étrangement à des « type sauvage » étaient proposés à la vente. Bien sûr aucune étiquette indiquant que cela pouvait être une mutation et aucun document i-fap à proposer. Si la jardinerie a fauté en acceptant ces oiseaux, il n'empêche que l'éleveur risque des sanctions. Une vente en animalerie d'oiseaux de type sauvage et i-fap peut entraîner un certificat de capacité, ce que n'a pas notre éleveur concerné. Mr HERMET a donc appelé le président pour discuter de cette situation. Notre association étant connue, il nous fait confiance et nous laisse aider l'éleveur à se mettre à jour. OUF POUR TOUT LE MONDE !

Nous nous engageons toujours à aider les éleveurs, mais il sera difficile de défendre les récalcitrants : la réputation de notre association en dépend.

G. BESSON